



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-3903>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-3903

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Aix-en-Provence

Correspondant : VINCENT Jean-Louis, Maire Adjoint

Adresse : Place de l'Hôtel de ville, CS 30 715, 13100 Aix-en-Provence

Coordonnées :

Téléphone : 0442919650

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.aixenprovence.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MARCHE D'ETUDE SUR LE CALIBRAGE DES MOYENS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AU REGARD DE SES MISSIONS

Lieu d'exécution : Mairie d'Aix-en-Provence - Hôtel de Ville, 13616 Aix-en-Provence cedex 1

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La mission confiée consistera principalement à cartographier et calibrer les moyens humains au regard des axes stratégiques de politiques publiques et missions de services publics assurées par la Ville d'Aix-en-Provence. Cette étude quantitative et qualitative doit permettre d'objectiver les conditions d'exercice actuelles des compétences, de repositionner les missions de la collectivité au regard des prérogatives et la volumétrie des actions mises en oeuvre, afin de faciliter les arbitrages en termes de priorisation et d'affectation des moyens dans un contexte budgétaire contraint, de maîtrise de la masse salariale et d'optimisation du plan de recrutement. Elle doit s'inscrire également dans une approche comparative avec des référentiels existants et/ou benchmarking avec d'autres collectivités de même taille et de périmètre identique (coûts interne /externe, moyens humains/matériels/organisationnels, volumétrie des prestations produites, etc.). L'enjeu de l'étude sera d'objectiver la bonne adéquation entre activités, objectifs et moyens, en particulier moyens humains

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est découpé en une tranche ferme (TF) et une tranche optionnelle 1 (TO1) : TF - Elaboration d'une cartographie des

moyens cibles nécessaires à l'exécution des compétences et missions de service public de la Ville, dans une démarche optimisée, réalisation du comparatif de cette cartographie cible avec les moyens actuels de la Ville d'Aix en Provence et préconisations d'amélioration/d'optimisation dans l'adéquation missions/activités/moyens. TO1 - Accompagnement à la mise en oeuvre des actions préconisées et/ou envisagées. Le détail de chaque tranche (prestations attendues, durée, délais d'exécution, etc.) est indiqué au cahier des charges

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Le financement s'effectuera sur le budget de la Ville, selon les règles de la comptabilité publique

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-0001

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation> Code NUTS : FRL04 Modalités d'ouverture des offres : Date: 03 févr. 2025 Lieu :Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-uneconsultation>. Le DCE est disponible uniquement par voie dématérialisée. La ville d'Aix-en-Provence attire l'attention du candidat sur le fait qu'il est de sa responsabilité de déclarer des coordonnées valides. L'adresse email indiquée pour le téléchargement sera la seule adresse utilisée pour informer le candidat des éventuelles modifications et transmettre les compléments d'information lors de la consultation. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de la ville d'Aix en Provence d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Les modalités de révision des prix sont définies au cahier des charges

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2025